

LUXEMBOURG INVESTMENT FUND SICAV en liquidation judiciaire

Communiqué des liquidateurs

Numéro 67

Accord transactionnel conditionnel entre le trustee de BERNARD L. MADOFF INVESTMENT SECURITIES LLC et les liquidateurs de LUXEMBOURG INVESTMENT FUND SICAV

Le trustee de Bernard L. Madoff Investment Securities LLC (BMIS) et les liquidateurs de LUXEMBOURG INVESTMENT FUND SICAV (LIF, ensemble les Parties) ont signé un accord transactionnel conditionnel dont les termes peuvent être résumés ainsi :

1. Reconnaissance de la créance en *net equity* déposée par LIF dans la liquidation de BMIS pour son montant intégral de US\$ 260.519.425.
2. Paiement de LIF à la liquidation de BMIS de la demande révocatoire pour son montant intégral de US\$ 498.300.000.
3. Reconnaissance de la créance supplémentaire de LIF dans la liquidation de BMIS, générée par le paiement de la demande révocatoire, pour le montant de US\$ 498.300.000.
4. Paiement d'un dividende de liquidation net de BMIS à LIF pour le montant de US\$ 45.104.946.
5. Coopération des Parties dans les actions judiciaires initiées à Luxembourg par les liquidateurs de LIF contre UBS, ERNST & YOUNG et autres. Partage des recettes relatives à ces procédures entre LIF (85%) et BMIS (15%). Les paiements effectués à ce titre par LIF à BMIS génèreront une créance supplémentaire d'un même montant de LIF, qui profitera à son tour des dividendes de liquidation payés par BMIS.
6. Les créances de LIF reconnues dans BMIS profiteront de tout dividende de liquidation additionnel payé par BMIS.
7. Renonciation par les parties à leurs demandes réciproques.

L'accord transactionnel est soumis pour homologation au tribunal de la faillite à NEW YORK et au tribunal de la liquidation à LUXEMBOURG.

Le texte de l'accord est publié sur le site internet de la liquidation

<https://www.luxembourginvestmentfundinliquidation.lu> sous la rubrique Documents juridiques. En cas de divergence entre le résumé repris dans le présent communiqué et le texte original de l'accord, ce dernier fait foi.

La date et le lieu des plaidoiries relatives à l'homologation de la transaction au Luxembourg seront publiés sur ce site.

Luxembourg, le 5 juin 2025

Les liquidateurs judiciaires

Alain RUKAVINA Paul LAPLUME